



PV 379 DU JEUDI 15 MARS 2018

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56
brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 13 mars 2018

Présents : Hadi Laribi, David Florès, Denis Contamin, Maurice Genetier

Excusés : Marc Bayet, Christophe Laval

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à Maison des Associations - Groupement Brévenne - 1 rue Louis Martel – 2^e étage - 69630 CHAPONOST - tel : 04-78-45-57-56

mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Les clubs peuvent venir retirer les annuaires 2017-2018 lors des permanences du Groupement assurées le mardi de 18h30 à 19h30.

➡ COMMISSION U7

Christophe LAVAL

Feuilles bilan ou d'effectifs ou licences manquantes

FC GRIGNY : manque la feuille d'effectif sur le plateau du 3/03 à Trèves.

Informations permanentes : Vous pouvez solliciter l'organisation d'un plateau sur une date du calendrier U7 et/ou un Interclub U7-U9 le 28 Avril.

Les festi-animations sont déjà définis pour cette saison : à **l'Arbresle** le 28 avril et à **Grézieu le Marché** le 26 mai.

Informations importantes : Les règles concernant la surface de réparation et la relance du gardien de but doivent être rappelées aux éducateurs et mises en place par les clubs responsables des plateaux.

PLATEAUX U7 DU 17 Mars 2018 (modifications) début des rencontres à 10h00

à **Saint Maurice sur Dargoire**, 11 équipes, plateau 61

CASCOL 1,2, HTS LYONNAIS 1,2, US DES MONTS 1, RHONE SUD 1,2,3, MILLERY-VOURLES 1,2,3

à **Grigny**, 10 équipes, plateau 62

TREVES 1, CASCOL 3,4, GIVORS 1,2, FCSO69 1,2, GRIGNY 1,2,3

à **Soucieu**, 11 équipes, plateau 63

OSGL 1,2,3, CS MEGINAND 1,2, HTE BREVENNE 3,4, FCPA 1,2, SOUCIEU 1,2

à **Haute Rivoire**, 12 équipes, plateau 64

LA GIRAUDIERE 1, FCPA 3,4,5, GREZIEU/VAUGNERAY 1,2, FCSO 3,4, GREZIEU/MEYS 1,2, HTE BREVENNE 1,2

FESTI-ANIMATION n°2 à St Pierre la Palud, 24 équipes

Début des rencontres à 10h, présentation des licences à partir de 9h15.

BRIGNAIS 1, FC STE FOY 1,2,3, FC FRANCHEVILLE 1,2, AS CRAPONNE 1,2,3,4, ST ROMAIN DE POPEY 1,2,3, SAVIGNY 1, SC BIGARREAUX 1,2,3, FC VAILLANTE 1, VAL LYONNAIS 1,2,3, CHAPONOST 1,2, ST PIERRE LA PALUD 1

➡ COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus

HAUTS LYONNAIS : Forfait de votre équipe 3 sur le plateau 6 de L'ARBRESLE pour la journée du 10 mars 2018 : Lu et Noté



PV 379 DU JEUDI 15 MARS 2018

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants

Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

Plateaux du 03 mars 2018 : 6eme Journée

CASCOL : manque feuille d'effectifs de vos équipes 3 et 4 sur le plateau 10 de **SOUCIEU EN JARREST**

CRAPONNE : manque feuille d'effectifs des équipes 5 et 6 sur le plateau 10 de **SOUCIEU EN JARREST**

Plateaux du 10 mars 2018 : 7eme Journée

CASCOL : manque feuille d'effectifs de vos équipes 3 et 4 sur le plateau 12 de **GIVORS**

Plateaux du 24 mars 2018 : 8eme journée

Les matchs commencent à 10h00. Les feuilles d'effectifs doivent être remplies et **il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub**. La Feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau. **Des contrôles des licences seront effectués sur certains plateaux, ainsi qu'a posteriori lors du contrôle des feuilles de Bilan.**

Informations importantes : Les nouvelles règles, concernant les dimensions de la surface de réparation et la relance du gardien de but doivent être rappelées aux éducateurs et mises en place par les clubs responsables des plateaux.

PLATEAU N°1 à FRANCHEVILLE

FRANCHEVILLE 1 ET 2 / CHAPONOST 3 / CRAPONNE 3 ET 4 / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6 / VAL LYONNAIS 3

PLATEAU N°2 à VOURLES

MILLERY VOURLES 3 ET 4 / MEGINAND 1 ET 2 / RHONE SUD 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 3 ET 4

PLATEAU N°3 à SAINT ROMAIN DE POPEY

SAINT ROMAIN DE POPEY 1 / BIGARREAUX 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 5 ET 6 / PAYS DE L'ARBRESLE 3 / SAVIGNY 1 ET 2

PLATEAU N°4 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine)

SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2 / FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / SAINT MARTIN EN HAUT 1 ET 2 / VAL LYONNAIS 1 ET 2

PLATEAU N°5 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe)

CRAPONNE 5 ET 6 / CASCOL 5 ET 6 FEM / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 7 ET 8

PLATEAU N°6 à BIGARREAUX

BIGARREAUX 3 ET 4 / GREZIEU - VAUGNERAY 3 ET 4 / HAUT LYONNAIS 1 ET 2 / MEYS - GREZIEU MARCHE 1 ET 2

PLATEAU N°7 à SAINT GENIS LAVAL

SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4 / CHAPONOST 1 ET 2 / FC VAILLANTE YZERON 1 / GRIGNY 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 3

PLATEAU N°8 à TREVES

TREVES 4 VENTS 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2 / US DES MONTS 1 ET 2

PLATEAU N°9 à GRIGNY (Plateau à 10 équipes)

GRIGNY 3 / CASCOL 3 ET 4 / CRAPONNE 7 FEM / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / RHONE SUD 3 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6 / US DES MONTS 3 FEM

PLATEAU N°10 à GREZIEU LA VARENNE (Plateau à 10 équipes)

GREZIEU - VAUGNERAY 1 ET 2 / GIVORS 1 ET 2 / HAUTE BREVENNE 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2 / SAINT PIERRE MINES 1 ET 2

PLATEAU N°11 à HAUTE BREVENNE (Plateau à 9 équipes)

HAUTE BREVENNE 3 ET 4 / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / GIRAUDIERE 1 / HAUT LYONNAIS 3 / PAYS DE L'ARBRESLE 4 ET 5 FEM / SAINT PIERRE MINES 3

PLATEAU N°12 à BRIGNAIS

BRIGNAIS 1 ET 2 / CASCOL 1 ET 2 / CRAPONNE 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 1 ET 2

COMMISSION U11

Maurice GENETIER et Christophe LAVAL

Attention à bien consulté le dernier planning U11 3° phase sur le site du District

Courriers reçus

SAVIGNY : Inscription pratique limitrophe Lu et Noté

US DES MONTS : Changement de lieu du plateau Lu et Noté

HAUTE BREVENNE : Forfait Equipe U 11 (3) Lu et Noté



PV 379 DU JEUDI 15 MARS 2018

ST GENIS LAVAL : Horaire plateau Lu e Noté

HAUTE BREVENNE : Changement de lieu du plateau Lu et Noté

BIGARREUX : Changement de lieu du plateau Lu et Noté

MILLERY- VOURLES: Réintégration de l' équipe 6 féminine sur plateau Lu et Noté

ST MARTIN EN HAUT : Réintégration de l'équipe 3 féminine sur son plateau Lu et Noté

MEGINAND : Inscription de 2 équipes à la pratique limitrophe Lu et Noté

BIGARREUX : Inscription de 2 équipes en pratique limitrophe Lu et Noté

Rappel :

les feuilles de match **dont les clubs recevant sont responsables** doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, il est indispensable de :

mentionner la date et le numéro du plateau

signaler le nom et le numéro de l'équipe

fournir les numéros de licence (joueurs-éducateurs-dirigeants)

respecter les délais d'envois au Groupement Brévenne (dans les 48h)

prévenir par mail en cas d'indisponibilité

en cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »

Information importante sur la pratique limitrophe

Dans le cadre de la pratique du week-end, nous avons planifié deux dates de pratique limitrophe en U11 les 26/05/18 et 02/06/18. Cette pratique vise à diversifier la saison et permettra de rencontrer d'autres clubs qu'à l'accoutumée. En effet, nous souhaitons organiser des plateaux inter-groupements avec tout de même une limitation des déplacements (de 20 à 30 km max.). Cette pratique est sur la base du volontariat et nécessite donc un engagement de votre part (retour par mail) auprès du Groupement avant le 02/04/18.

Mon club souhaite participer à la pratique limitrophe des 26/05/18 et 02/06/18 et s'engage à se déplacer sur le lieu du plateau.

OUI

OUI mais uniquement pour les équipes :/...../...../...../...../...../...../.....

NON

Tous les clubs qui ne souhaitent pas participer à cette pratique limitrophe seront désignés sur des plateaux au sein du Groupement.

Pour l'instant, 19 clubs ont répondu : voici les équipes inscrites : FRANCHEVILLE 1, CASCOL 1,2,3,4, ST PIERRE PALUD 1,2,3, CHAPONOST 1,2,3, SAVIGNY 1, SOUCIEU EN JARREST 1,2, ST MARTIN HAUT 1, STE FOY LYON 1,2,3,4, VAL LYONNAIS 1,2, GREZIEU VARENNE 1,2, GIVORS 1,2, RHONE SUD 1,2, PAYS ARBRESLE 1,2,3,4, BIGARREUX 1,2, HAUTE BREVENNE 1,2, MEGINAND 1,2, FCSO69 1,2

Informations permanentes

GREZIEU LA VARENNE : plateaux à domicile à 14h00 à Grézieu la Varenne

RHONE SUD : plateaux à domicile à 14h00 à Saint Jean de Touslas

GIVORS : plateaux à domicile à 10h00 au stade Tony Garcia

HAUTE BREVENNE : plateaux à domicile à 10h00

HAUTS LYONNAIS : plateaux à domicile à 10h00 à Aveize

LA GIRAUDIERE : plateaux à domicile à 10h00 Stade de la Giraudière

GREZIEU/MEYS : à 14h00 au stade de la Gare à Meys

O LYONNAIS : plateau a domicile à 14h00

MILLERY-VOURLES : plateaux à domicile à 10h00 à Vourles

ST FOY LES LYON : plateaux au stade du Plan du Loup à 10h00

ST GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 et second plateau à 11h00 Stade Beauregard

FCSO69 : plateaux à domicile à 14h00 à Taluyers

PAYS ARBRESLE : plateaux à domicile à 10h00 à L'Arbresle

GRIGNY : plateaux à domicile à 10h00

FRANCHEVILLE : plateaux à domicile à 14h00

CRAPONNE : matchs à domicile au stade Trévoux à 10h00 pour les équipes 2, 3, 4 et 14h00 pour l'équipe 1



PV 379 DU JEUDI 15 MARS 2018

MEGINAND : plateaux à domicile à 10h00 à Saint Genis les Ollières, stade Louison Bobet

Modifications de lieux ou d'horaires

Journée 3 du 17 Mars

Plateau A334 à 10h00 à Chaponost

Plateau B331 à 10h00 à Craponne, stade Trévoux

Plateau B332 à 14h00 à Montrottier

Plateau B333 à 11h00 à Craponne, stade Trévoux

Plateau C333 à 11h00 à St Genis Laval, stade Beauregard, St Martin Haut Fem 3 intègre ce plateau

Plateau D332 à 10h00 à Meys, stade de la Gare

Plateau D333 à 10h00 à Saint Laurent de Chamousset, Millery/Vourles Fem 6 intègre ce plateau

Journée 4 du 24 Mars

Plateau D341 à 11h00 à Saint Genis Laval, stade Beauregard

COMMISSION U13

David FLORES et Hadi LARIBI (stagiaire)

Courriers reçus

ST MARTIN HAUT : reprogrammation et matchs inversés, lu et noté

FRANCHEVILLE : reprogrammation match, lu et noté

MILLERY/VOURLES : changement de lieu et d'horaire, lu et noté

LA GIRAUDIERE : absence excusée, lu et noté

Informations permanentes

CRAPONNE : matchs à domicile à 14h00 au stade Trévoux

MEGINAND : matchs à domicile à 14h00 à Marcy l'Etoile, stade Grand Croix

Feuilles de match manquantes

Journée 3 Poule A : SAVIGNY 1 – STE FOY LYON 2

Poule B : GREZIEU/VAUGNERAY 1 – GIRAUDIERE 1

Championnat phase 2 INFORMATION IMPORTANTE

Des modifications de calendrier ont eu lieu dans les poules C, D et E : veuillez conserver les étiquettes reçues en effectuant si besoin les modifications à la main.

Afin que toutes les équipes disputent le même nombre de matchs, le Groupement organise des rencontres entre les exempts de chaque journée. **Il s'agit de rencontres officielles dont les feuilles de match doivent être envoyées au Groupement dans un délai de 48h.**

Journée 5 du 17 Mars GREZIEU VAUGNERAY 1 – HTE BREVENNE 2
MILLERY/VOURLES 6 – FRANCHEVILLE 1 à 10h00 à Millery

Journée 6 du 28 Avril MEGINAND 1 – MILLERY/VOURLES 5
BIGARREAUX 1 – ST ROMAIN POPEY 1

Journée 7 du 5 Mai STE FOY LYON 3 – CASCOL 4
GREZIEU VAUGNERAY 3 - HAUTS LYONNAIS 2

Journée 8 du 26 Mai ST MARTIN HAUT 2 – ST GENIS LAVAL 5
FCSO69 2 – US DES MONTS 2

Journée 9 du 2 Juin MILLERY/VOURLES 4 – HAUTS LYONNAIS 1
HTE BREVENNE 3 – HTE BREVENNE Fem 4

Changements de lieux ou d'horaires

Journée 5 du 17 Mars

Poule A PAYS ARBRESLE 1 - ST MARTIN HAUT 1 à 15h30 à l'Arbresle (match inversé)

Poule A TREVES 1 – STE FOY LYON 2 à 15h30, stade du Fautre

Poule B GREZIEU LE MARCHE – MILLERY/VOURLES 4 à 14h00 à Meys, stade de la Gare



PV 379 DU JEUDI 15 MARS 2018

- Poule C** ST GENIS LAVAL 5 – GREZIEU/VAUGNERAY 2 à 15h30, stade Beauregard
Poule D ST PIERRE PALUD 1 – GREZIEU/VAUGNERAY 3 à 15h30
Poule E TREVES 2 – HAUTS LYONNAIS 2 à 15h30, stade du Fautre
Poule E HTE BREVENNE Fem4 - ST MARTIN HAUT Fem3 à Ste Foy l'Argentière (match inversé)

Journée 7 du 5 Mai

- Poule D** BIGARREAUX 1 – FRANCHEVILLE 1 (match inversé) à Montrottier

Journée 9 du 2 Juin

- Poule D** GREZIEU/VAUGNERAY 3 – FRANCHEVILLE 1 (match inversé)

Matches non joués : Suite à des arrêtés municipaux, des matchs n'ont pu se disputer : **ils doivent impérativement être joués** (par exemple en semaine en lieu et place d'un entraînement) avec **l'accord des 2 clubs à transmettre en copie par mail au Groupement.**

Journée 1

- Poule A** TREVES 1 – ST MARTIN HAUT 1 le 14 Mars à 17h00
Poule B ST MARTIN HT 2 – STE FOY LYON 3 le 21 Mars à 15h00 à Ste Foy, stade Plan du Loup
Poule B ST GENIS LAVAL 4 – LA GIRAUDIERE 1
Poule E TREVES 2 – MILLERY/VOURLES 6 le 24 Mars à 14h00, stade du Fautre
Poule E FCSO69 2 – HAUTS LYONNAIS 2 le 24 Mars à 14h00
Poule exempts GREZIEU LE MARCHE – RHONE SUD le 24 Mars à 14h00 à Meys, stade de la Gare

Journée 2

- Poule A** ST MARTIN HAUT 1 – CHAPONOST 2 le 21 Mars à 14h30 à Chaponost
Poule C HAUTS LYONNAIS 1 – GRIGNY 1 le 7 Avril à 14h00
Poule C HTE BREVENNE 2 – ST GENIS LAVAL 5 le 24 Mars à 14h00 à Haute Rivoire
Poule E HTS LYONNAIS 2 – HTE BREVENNE FEM 4 le 28 Mars à 18h00 à Aveize

Journée 3

- Poule C** GRIGNY 1 - GREZIEU/VAUGNERAY 2 le 24 Mars à 14h00
Poule C RHONE SUD - HAUTE BREVENNE 2
Poule C MILLERY/VOURLES 5 – HAUTS LYONNAIS 1
Poule D FRANCHEVILLE 1 – MEGINAND 2 le 24 Mars à 14h00

Coupe Brévenne : 4° tour le 24 Mars à 14h00

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur les sites pour l'épreuve de jonglerie à effectuer obligatoirement avant les rencontres. Toute équipe n'ayant pas effectué cette épreuve sera éliminée quels que soient les résultats en matchs. Match à 8 contre 8 plus 3 remplaçants. Tout joueur devra être en possession de sa licence.

Points attribués : victoire : 3 – match nul : 1 – défaite : 0

Classement : en cas d'égalité entre deux équipes au niveau des points, il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants : goal average particulier, épreuve de jonglage puis goal average général. **Le 1^{er} de chaque plateau est qualifié pour la finale qui se tiendra le 10 Juin à 10h00 à Mornant**

L'équipe A reçoit le plateau (3 équipes) ; chaque équipe joue 2 matchs (1 fois 30 minutes sans mi-temps) ; les rencontres se déroulent dans l'ordre suivant : A/B – A/C – B/C ; l'arbitrage incombe à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas.

- Plateau 1** A – BIGARREAUX 1 ; B – CASCOL 2 ; C – CASCOL 3
Plateau 2 A – MILLERY/VOURLES 3 ; B – VAL LYONNAIS 2 ; C – TREVES 1
Plateau 3 A – ST GENIS LAVAL 3 ; B – ST MARTIN HT 1 ; C – HTS LYONNAIS 1
Plateau 4 A – GREZIEU /VAUGNERAY 2 ; B – GIVORS 1 ; C – PAYS ARBRESLE 1

COMMISSION COUPES A 11

Marc BAYET

Le Groupement est à la recherche d'un club pouvant accueillir les finales Seniors du 3 Juin (un terrain en herbe ou synthétique est nécessaire) : merci de faire acte de candidature !



PV 379 DU JEUDI 15 MARS 2018

Courriers reçus

STE FOY LYON : reprogrammation match, lu et noté

CRAPONNE : changement date Ballandras, lu et noté

VAL LYONNAIS : changement date Monts Lyonnais, lu et noté

Calendrier prévisionnel

Seniors : 1° Avril, demi-finales le 20 Mai et finale le 3 Juin

U17 : 22 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin à Mornant

U15 : 21 Avril, demi-finales le 10 Mai et finale le 10 Juin à Mornant

Coupe Ballandras quarts de finale

le 29 Mars à 20h00 CRAPONNE 2 – ST GENIS LAVAL 2

le 1° Avril à 14h30 SOURCIEUX 1 – PAYS ARBRESLE 1

TREVES 1 – HAUTS LYONNAIS 2

date à définir PAYS ARBRESLE 2 – MINEURS SAINT PIERRE 1

Coupe Monts des Lyonnais quarts de finale

le 1° Avril à 14h30 RONTALON 1 – SOURCIEUX 2

YZERON 1 – FRANCHEVILLE U19

HAUTS LYONNAIS 3 – ST MARTIN HAUT 2

le 12 Avril à 20h30 VAL LYONNAIS 3 – SAVIGNY 2

Coupe Brévenne U17 quarts de finale

le 21 Avril à 15h00 CRAPONNE 2 – MILLER/VOURLES 2

le 22 Avril à 10h00 STE FOY LYON 1 – FRANCHEVILLE 1

STE FOY LYON 2 – HAUTS LYONNAIS 1

MEGINAND 1 – MILLERY/VOURLES 3

Coupe Brévenne U15

huitièmes de finale

le 21 Mars à 18h00 SAVIGNY 1 – MILLERY/VOURLES 2

le 21 Mars à 18h00 STE FOY LYON 1 – FCSO69 1

quarts de finale le 21 Avril à 15h30

SC GARON 2 – HAUTS LYONNAIS 1

GIVORS 1 – HAUTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1

US DES MONTS 1 – SAVIGNY 1 ou MILLERY/VOURLES 2

GREZIEU/VAUGNERAY 1 – STE FOY LYON 1 ou FC SUD OUEST69 1